Habilitation Electrique Basse Tension B1, B2, BR, BC

CONCERNE
Electricien chargé :
- d'assurer en sécurité des travaux, des dépannages, interventions ou essais,
- d'assurer des consignes sur des installations et équipements électriques au voisinage ou en présence de tension dans le respect des prescriptions NFC 18-510.

PRÉREQUIS
Avis d'aptitude médical.
Personnel ayant des connaissances de base en électricité ou salarié avec une bonne expérience pratique professionnelle.

OBJECTIFS
- Mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication NFC 18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques.
- S'assurer de l'aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et situations d'entreprise.
- Être capable de connaître le risque électrique.

DURÉE 3 jours

SANCTION Avis après formation

PÉDAGOGIE
Alternance théorie et pratique.
Manipulation sur équipements BT.

INTERVENANT :
Nos formateurs, spécialistes des thématiques abordées, sont sélectionnés et évalués au regard de leurs connaissances techniques et pédagogiques.

SUIVI EVALUATION DES ACQUIS :
En début de formation : recueil des attentes et des objectifs individuels des stagiaires.
En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées.
Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud.
Evaluation des acquis de la formation : fiche de compétences.
Feuille de présence.
Attestation de formation et cas échéant certification de compétence.

ACCESSIBILITE :
Pour les formations se déroulant dans l'entreprise, cette dernière devra s'assurer des conditions d'accessibilité à la formation des personnes en situation d'handicap. Dans nos centres, pour tout handicap, le commanditaire devra informer GEDAF ELSETE pour prévoir les conditions d'accueil, ou contacter notre référent handicap par email info@gedaf.fr

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :
Cf proposition commerciale ou calendrier Inter Entreprises.

LIEU
GEDAF /ELSETE

Centre de VALENCE :
Pôle 2000 - Rue des Entreprenants
07130 SAINT PERAY
04.75.81.06.06

Centre de GRENOBLE :
33 rue des Glairons
38400 SAINT MARTIN D'HERES
04.76.42.56.80

Centre de CHAMBERY :
949 rue Denis Papin
73290 LA MOTTE-SERVOLEX
04.76.42.56.80

CONTENU DÉTAILLÉ

Présentation de la procédure d'habilitation selon la publication UTE NFC 18-510 en relation avec les domaines de tension.

Évaluation des risques

Effets physiopathologiques du courant électrique
Exemples d'accidents – contact direct, indirect, court-circuit
Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique

Généralités

Les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas
Intérêt des verrouillages et des interverrouillages
Les ouvrages électriques – Les opérations
Les zones d'environnement – Les documents écrits
Appareils électriques amovibles et portatifs à main
Les différents symboles d'habilitation
Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

Opérations et travaux en basse tension

Consignation et déconsignation en BT selon la mission
Travaux dans l'environnement de pièces nues sous tension BT
Évaluation des risques – Procédures à mettre en œuvre
Interventions en BT – Interventions de dépannage et connexion
Opération d'entretien avec présence de tension
La sécurité lors des opérations de mesurage

Tests et travaux pratiques

Contrôle des connaissances – test d'évaluation théorique et pratique
Avis pour la définition du titre d'habilitation électrique délivré par l'entreprise.

OPTION : opérations en haute tension, travaux et opérations particulières

Accéder à la brochure INRS
Nos centres de formation : Valence – Grenoble – Chambéry